

Numéro  
7  
Eté  
2017

VILLEQUIERS - INFOS



**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017**

**ZÉRO PESTICIDE**

C'EST MILLE FOIS MIEUX POUR LA PLANÈTE

La loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques (communes, départements, régions, État, établissements publics)





Page 2	Sommaire/Agenda
Page 3	Mot du maire
Page 4	Budget
Page 5	VILLEQUIERS Territoire de biodiversité.
Page 6	Miscanthus, ce produit naturel bon à tout faire.
Page 7	Relevé des tombes / Les Anges au Plafond-White Dog.
Page 8	CME : radar pédagogique / Les écoles qui chantent.
Page 9	Informations diverses - Actualités : SICTREM/Garde champêtre/Durée travaux/Epicerie/Parc-jardin
Page 10 et 11	L'actualité du premier semestre en photos.
Pages 12 et 13	NAP (Nouvelles activités Périscolaires) : Notre visite au Palais Jacques Cœur / Dites nous, s'il vous plaît, comment était la vie pendant la Seconde Guerre Mondiale ? / Visite de l'huilerie / Travaux cantine garderie
Page 14 et 15	Activités associations : Amicale des aînés/ACPG/Comité des fêtes/Marche/Gym douce.
Page 16	Le château de Villequiers entre en hiver.
Page 17	Les Dits de Cornélia.
Page 18	Exposition centenaire Guerre 14-18 : épisode 1/3.
Page 19	Renseignements utiles/Ateliers numériques (cours d'informatique).
Page 20	Commandes groupées/Editorial.

Agenda second semestre 2017	
Feu d'artifice/Bal	jeudi 13 juillet 2017
Repas dansant des ACPG	dimanche 10 septembre 2017
Balade moto-quad	dimanche 10 septembre 2017
Repas-croisière des Aînés	samedi 23 septembre 2017
Soirée cabaret	samedi 14 octobre 2017
Théâtre : Les Anges au Plafond	17 et 18 novembre 2017

*Ont activement collaboré à ce numéro : [Charlène](#), [Jeannine](#), [Maryline](#), [Nicole](#), [Pascale](#), [Dominique](#), [Guillaume](#), [Hervé](#), [Jacques](#), [Laurent](#), [Pascal](#), et les enfants de l'école de Villequiers. Qu'ils en soient tous remerciés ici !*





Chers Villequeroises et Villequerois,

Je ne vais pas faillir à la tradition de vous adresser ces quelques lignes à la veille des vacances estivales. Alors que je vous écris, le soleil et la chaleur sont au rendez-vous et nous pouvons, cette année mieux que l'an passé, profiter des soirées les plus longues...

Le recensement a eu lieu début 2017 et je vous remercie pour l'accueil que vous avez réservé à Stéphanie, chargée de cette mission. Nous avons perdu quelques habitants puisque nous repassons sous la barre des 500 habitants (le chiffre officiel n'est pas encore connu).

Espérons que les travaux d'embellissement soient moteurs pour l'installation de nouveaux couples dans notre beau village.

Ce qui est certain, c'est que le charme a opéré sur Mme et Mr DESNOUES, car le projet « d'épicerie/chambres d'hôtes » est en bonne voie. L'épicerie devrait ouvrir cet été et j'invite chacun à modifier ses habitudes et réaliser quelques achats chez Marie. Nous souhaitons la plus grande réussite à ce nouveau commerce, nouveau lieu de vie et de rencontres.

Au printemps, nous avons voté comme chaque année le budget communal. Comme annoncé lors des vœux, notre marge de manœuvre est restreinte et c'est un budget prudent que nous avons adopté, le temps de régler les derniers ajustements financiers liés à l'opération « Cœur de Village ».

Parmi les rares investissements, notons l'acquisition du terrain « Vildy » dans la rue principale (juste au dessus de l'ancien hôtel) où nous allons aménager un parc avec d'anciennes essences fruitières du Berry et installer quelques bancs pour inviter au calme et à la tranquillité.

Côté Septaine, la cantine /garderie et la rénovation des classes se poursuit au rythme prévu et la fin des travaux est toujours imaginée début 2018.

La démarche zéro pesticide est maintenant bien lancée. Tout ne se fera pas du jour au lendemain, il faudra sans doute du temps pour que les mauvaises habitudes et nos mentalités changent et que nous prenions conscience que nos efforts d'aujourd'hui permettront à nos enfants et petits enfants de vivre dans un environnement préservé demain.

Agathe et Kévin, nos deux représentants du Conseil Municipal des Enfants ont plutôt l'air de se sentir bien à la table du Conseil car ils assistent très régulièrement aux séances. Nous les remercions de leur implication, signe que la démocratie et la chose publique sont au cœur des citoyens de demain ... Bel espoir !

Les manifestations ont été riches en ce début d'année : Concours des archers d'Avord, Rallye moto (un second est prévu début septembre) Brocante et Concert sont venus animer notre belle commune.

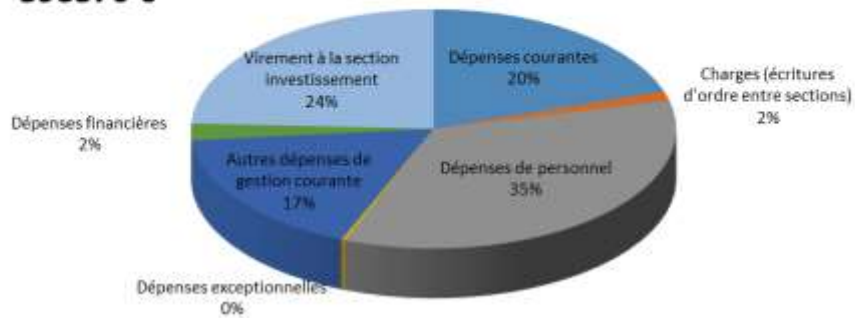
Je vous laisse donc découvrir ce nouveau bulletin qui retrace les manifestations traditionnelles et autres événements. Permettez-moi au nom de l'ensemble des élus de remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour que notre village demeure une commune chaleureuse, solidaire, dynamique et festive.

Bonne lecture et un bel été à tous !

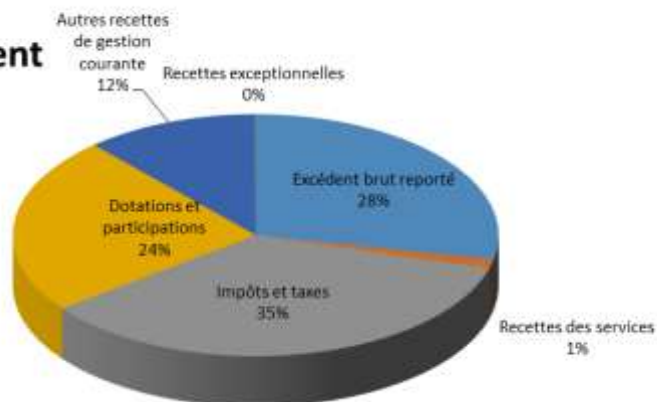
Votre Maire, Pascal MEREAU



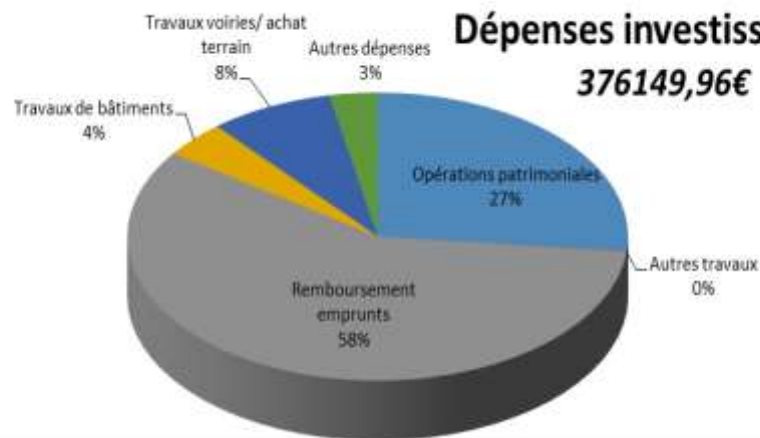
## Dépenses fonctionnement 398376 €



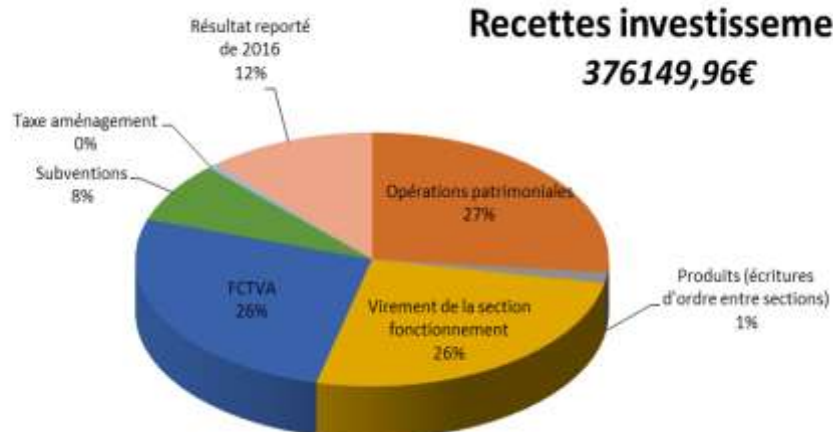
## Recettes fonctionnement 398376 €



## Dépenses investissement 376149,96€



## Recettes investissement 376149,96€





Il y a maintenant plus d'un an que notre commune s'est engagée dans la gestion différenciée des espaces verts. Mme Marq a accompagné cette démarche par son regard sur le village, ses conseils et son expérience. Ainsi :

Les employés communaux ont profité de conseils judicieux sur les différentes époques et façons pour procéder au désherbage (sans produits phytosanitaires) mais aussi sur les soins à apporter aux plantations. (taille, arrosage, multiplication, préparation de purins etc.)

Il a été défini plusieurs types de gestion des espaces verts :

- Une gestion nette pour le centre bourg et environnement proche, sans oublier les écarts.
- Une gestion moins importante pour les routes d'entrée du village (tontes et entretiens plus espacés).
- Une gestion réalisée une ou deux fois l'an (fauchage des chemins communaux).

Le fleurissement de la rue du 8 Mai est une réussite, le palissage des plantes grimpantes (rosiers et clématites) est réalisé et permet un bel épanouissement qui profite aux différents insectes butineurs et ravit nos pupilles. A ce propos, l'équipe municipale a décidé de dédicacer, avec l'accord des parents, les rosiers et clématites du prénom des enfants nés à Villequiers ces dernières années.



La plantation d'une haie semi-persistante le long du champ de foire valorisera la biodiversité et aura un rôle protecteur pour les enfants venant jouer sur le terrain de boules. Cette année une deuxième haie dans le prolongement de la route de Laverdines sera plantée. (Ces plantations sont subventionnées par le Pays de Bourges).

Les entrées du bourg et des écarts ont été fleuries pour notre

plaisir à tous. Un grand merci aux bénévoles qui entretiennent les massifs.

Le village participe au concours des villages fleuris, espérons que les juges prennent en compte tous nos efforts...

Deux composteurs ont été mis au cimetière, vous pourrez ainsi profiter du compost quand vous désirez fleurir des tombes. Les allées latérales seront enherbées.

Un broyeur nous permet maintenant de déposer un paillage sur les massifs afin de limiter le désherbage et les arrosages.

Toujours dans le même état d'esprit, des récupérateurs d'eau de pluie pourraient limiter la consommation d'eau du village.



La commune a acheté le terrain de Mr. Vildy (rue du 8 Mai) pour le transformer en verger communal. Mme Marq réalisera une esquisse qu'elle nous présentera dans le mois de septembre. Les fruitiers seront des espèces typiques du Berry et seront fournis par l'association des Amis de Pesselières.

Le Pays de Bourges nous proposera de semer des graines de fleurs de pied de murs ce qui nous permettra de fleurir les venelles de la rue Basse.

La trame verte et bleue réalisée par le pays de Bourges nous recommande de restaurer les points d'eau et de conserver le bocage existant (des financements seront possibles...).

Une réunion publique durant le mois de septembre vous permettra de discuter avec nous et Mme Marq sur ce qui vous paraît positif ou négatif sur ce plan de gestion. Apportez vos idées, votre bonne humeur et votre savoir-faire.



## Astuces de jardinier : le paillage

Le but premier du paillage est de limiter, voire d'empêcher le développement des adventices (ou mauvaises herbes). Il limite également l'arrosage en ralentissant l'évapotranspiration des sols. Selon son type, le paillage peut apporter en sus des nutriments aux plantes ou protéger efficacement les racines du gel.

Il existe des solutions de paillage pour toutes les situations, même si l'utilisation de la binette restera toujours indispensable pour le jardinier.

On distingue trois grandes familles de paillages : les paillages en toile, les paillages minéraux, et les paillages organiques.

Les paillages en toile sont utiles pour les grandes surfaces et les talus, plus particulièrement. Les toiles permettent de pailler mais également de limiter le ravinement et les glissements de la terre. Existents les toiles organiques (en laine de coco, en lin...) qui se désagrègent après quelques années, et les toiles en matière plastique, conçues pour perdurer dans le temps, mais peu esthétiques. Les paillages minéraux, avec une durée de vie excellente, sont décoratifs : galets, pouzzolane ou pierre de lave, ardoise.

## Le miscanthus, une plante vivace multifonction très permaculture

Les paillages organiques, biodégradables, apportent des nutriments aux plantes, mais sont à renouveler plus souvent : les écorces de pin (attention à leur action acidifiante du sol), le compost, la paille peu onéreuse et efficace, les tontes de gazon (à faire sécher pour ne pas brûler les plantes), les pailles de lin et de chanvre, les coques de cacao, le BRF (bois ramifié fragmenté)... sans oublier le carton et les feuilles mortes, pour protéger les cultures et le sol du gel durant l'hiver. Et un nouveau venu dans cette grande famille : le Miscanthus, plante qui a plus d'un atout dans ses rhizomes.

De la famille des Poacées, le genre *Miscanthus* ou roseaux de Chine, compte une vingtaine d'espèces et plus d'une centaine de variétés, la plupart caduques. Le miscanthus offre bien des points communs avec le bambou sans en présenter les inconvénients ; il n'est ni envahissant sous nos latitudes, ni assoiffé.

Cette graminée, de 0,40 m de haut pour les plus petites espèces et variétés, jusqu'à 4 m pour les plus hautes, présente une grande valeur ornementale en raison de son port souple, de son feuillage coloré et son inflorescence spectaculaire. Ceux-ci, secs, persis-

tent tout l'hiver, offrant un spectacle féérique lorsque le gel les recouvre.

Le miscanthus peut être utilisé en isolé, sur une pelouse ou dans un massif, mais aussi constituer de magnifiques haies compactes, ondulant au moindre souffle d'air, border les berges d'une mare ou d'un étang. Il peut être installé en grand pot sur la terrasse, notamment ses variétés panachées. Enfin, c'est une très belle fleur à bouquets.

Il ne nécessite aucune fertilisation sauf en cas de terre très appauvrie, un arrosage limité à la première année de plantation. Le Miscanthus n'est pas sujet aux maladies ni aux attaques de nuisibles quelconques. Ce qui lui confère un atout écologique indéniable. Et la plupart des variétés sont rustiques sous nos climats. En outre, les tiges sècheront durant l'hiver et tomberont au sol, créant un mulch assez épais empêchant toute adventice de s'immiscer.

Mais son intérêt ne se limite pas au jardin d'agrément. Il est aussi cultivé pour son aspect économique. Le Miscanthus x giganteus est un hybride stérile créé dans un but de production énergétique en raison de la quantité de biomasse qu'il représente.

Il intéresse l'industrie pour la production de combustible, avec un pouvoir calorifique supérieur à celui des plaquettes de bois.

On en fabrique également du paillage pour les massifs, des matériaux divers tels que papier, pots horticoles biodégradables, panneaux de particules, produits d'isolation, adjuvants aux bétons, litières pour animaux...

Toutes ces qualités et ces possibilités de valorisation en font donc une plante écologique à marier sans retenue avec vivaces et annuelles dans un massif, et à envisager comme culture sur des terres proches d'un point d'eau ou d'un captage d'eau potable.





Pour la première fois depuis que le cimetière existe, la commune va procéder au recensement des tombes en déshérence, au cours de l'automne prochain. Certaines pierres tombales sont devenues dangereuses et ne tiennent debout que par l'opération du Saint-Esprit (passez-nous l'expression) ; afin d'éviter tout risque d'accident, il est urgent de repérer les tombes abandonnées et fragilisées. Par cette procédure, la municipalité applique la loi (Code général des collectivités locales Article L 361 – 16) imposant à toutes les communes de réaliser un diagnostic sécuritaire de leur cimetière.

Il faut savoir que cette procédure est à la fois très longue et très précise. Le constat de déshérence d'une tombe sera établi lorsqu'il sera évident que celle-ci n'est plus entretenue ou qu'elle est délabrée. La Toussaint, par exemple, peut permettre de constater l'abandon, lorsque personne ne vient se recueillir ou qu'il n'y a pas de fleurs déposées sur le tombeau. La loi stipule que la première étape à faire dans ce processus est le constat officiel. Il sera effectué par le maire ou son représentant, un adjoint, attestant de l'état d'abandon de la concession. La liste des tombes réputées abandonnées sera affichée en mairie, les tombes y seront numérotées et figureront en jaune et/ou en rouge sur un plan, affiché à l'entrée du cimetière ; d'autre part,

pour éviter toute ambiguïté, chaque tombe sera identifiée par un panneau planté en évidence. Ensuite, une recherche des ayants-droit sera effectuée grâce aux archives, actes de naissance, de décès et d'état civil pour tenter de retrouver les personnes concernées.



### Comment se poursuivra cette procédure ?

Si les propriétaires (héritiers) sont retrouvés, ils seront invités à prendre les décisions adéquates.

Dans le cas contraire, la démarche se prolongera pendant trois ans. Passée cette période, et si aucune réponse n'est parvenue en mairie, il sera établi un second constat officiel. Enfin, s'il n'y a toujours pas de résultat au bout de trois mois supplémentaires, la concession pourra être reprise, et remise en vente.

La volonté de la municipalité est de revaloriser et **sécuriser le cimetière, pas de récolter de l'argent.**

## La compagnie Les Anges au Plafond présente **WHITE DOG**

Née en 2000 de la rencontre entre deux comédiens marionnettistes, Camille Trouvé et Brice Berthoud, la compagnie « Les Anges au Plafond » a déjà une belle palette de créations à son actif. Leur remarquable travail a été découvert à l'occasion d'un reportage au 18<sup>e</sup> Festival mondial des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières (Ardennes) en septembre 2015, où ils étaient à l'honneur en tant que compagnie invitée. Ils y présentaient un spectacle datant de 2004, *Les Nuits polaires*, inspiré des nouvelles de l'écrivain danois Jørn Riel tirées de ses expéditions au Groenland. La féerie magique de ce récit, qui se passait dans l'espace



intime d'un igloo en toile, avait totalement séduit et transporté le public dans son univers à part.

A Villequiers les 17 et 18 novembre 2017, la compagnie des « Anges au Plafond » poursuivra son éclairage de l'humanisme de Romain Gary en s'attelant avec force et acuité à la question du conditionnement de l'esprit humain. Quel espoir pour le rêve de fraternité et de réconciliation lorsque bêtise humaine rime avec férocité animale et quand la manipulation prend des allures de dressage ? *Peut-on désapprendre la haine ?* L'intrigue de *White Dog* se déroule dans l'Amérique des années 60 en proie à de violents conflits. Martin Luther King vient d'être assassiné et la communauté noire lutte sans relâche pour la défense de ses droits civiques.

C'est dans ce contexte violent que le couple formé par Romain Gary et son épouse Jean Seberg, recueille un chien abandonné, nommé Batka, et s'y attache. L'animal, d'apparence si douce et affectueuse n'est pourtant pas un chien ordinaire. Par moment, apparaissent chez lui les signes d'une incroyable monstruosité, d'une extrême sauvagerie : un basculement total du familier.

« *Mais qu'est-ce qu'il a ce Chien ?* ». Commence alors une longue enquête pour essayer de comprendre et tenter de guérir l'animal... sources : INTERNET



Les conseillers municipaux enfants nous l'ont signalé, ils ont peur de traverser la route de Laverdines près du city-stade. La municipalité a souhaité comprendre l'origine de cette peur, et a demandé au Conseil Départemental de procéder à une campagne de contrôle de vitesse ; celle-ci a duré 16 jours, entre les 2 et 17 mars 2017.

Les Limitations de Vitesse sur les Routes de France



Les résultats de cette campagne de mesures sont édifiants : Sur 3756 véhicules dont le passage a été chronométré, 1146 automobilistes, soient 30 % à peine, res-

pectent la vitesse limite autorisée de 50 km/h ; 2607 automobilistes, soient presque 70%, dépassent la vitesse limite autorisée et sont passibles d'une contravention ; et 3 automobilistes sont pris en délit de « Grand Excès de Vitesse » dont 1 à 119 km/h ; il est à noter que depuis le 20 novembre 2016, un grand excès de vitesse peut entraîner une immobilisation immédiate du véhicule et sa mise en fourrière par les forces de l'ordre, pour une durée de 7 jours maximum.

Nombre total de contrôles	3756
dont vitesse inférieure à 50 km/h	1146
dont vitesse comprise entre 50 et 99 km/h	2607
dont vitesse supérieure à 100 km/h	3

**La démonstration est faite : c'est à juste titre que nos enfants ont peur !**

## Les écoles qui chantent

Dans le cadre des « Écoles qui chantent », mises en place par les DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale), plus de 350 enfants, un record pour le département du Cher, des écoles de Villequiers et d'Avord ont fait le spectacle vendredi 9 juin, pendant plus d'une heure, dans le gymnase d'AVORD.

C'est un public nombreux qui est venu applaudir les pe-

tits chanteurs, qui nous ont régales avec des grands classiques de la variété française, telles « L'Incendie à Rio », dont les pompiers cherchent toujours les tuyaux, les lances et la grande échelle, « Sous le ciel de Paris », « Mon manège à moi » d'Edith Piaf.

Le public, tout acquis à ces jeunes vedettes d'un jour, est reparti enchanté.



## Assistants maternels

A la rentrée prochaine, six de nos enfants seront scolarisés à Baugy ou ailleurs ; ceci est probablement dû au déficit du nombre de nos assistant(e)s maternel(le)s. Celles en activité ont atteint le nombre maximum d'enfants à garder. Il nous faudrait un(e) ou deux assistant(e)s supplémentaires dans le RPI de Gron, Saligny-le-Vif et Villequiers. Mme, M., vous aimez les enfants, vous aimez contribuer à leur bien-être et à leur bonne éducation, vous

souhaitez que nos écoles ne se dépeuplent pas et vous avez besoin d'un revenu complémentaire, alors n'hésitez pas ! Renseignez-vous auprès du RAMPE de la Septaine qui a été mis en place pour répondre aux besoins des Assistants Maternels et des familles. Prenez contact avec :

Madame HERBIN

Portable : 06.77.84.19.70

Courriel : [herbink@cc-laseptaine.fr](mailto:herbink@cc-laseptaine.fr)





## SICTREM

Début avril, le SICTREM a emménagé dans ses nouveaux locaux, ZAC des Alouettes à Avord. Bureaux et locaux techniques sont ainsi regroupés pour une meilleure optimisation des services.

Le tri sélectif permet à la collectivité, de réaliser d'importantes économies et permet ainsi de maintenir au plus bas, les taxes afférentes au service. Des conteneurs de couleurs différentes (vert, bleu, jaune) selon les déchets à recevoir sont mis à disposition des habitants qui peuvent apporter leurs déchets triés sur ces points d'apport volontaire (place du champ de foire). Les plastiques et cartons issus des 2 déchèteries sont traités, mis en balles et sont vendus ensuite. Ces déchets, ainsi recyclés, n'iront pas combler les fosses dans les forêts.

En 2016, 825 tonnes de déchets ont été recyclés sur le territoire du SICTREM soit 68,4 kg/habitant/an.

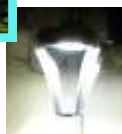
Le coût de la collecte sélective est de 14,3 euros/habitant ce qui est inférieur à la moyenne nationale.

Le coût de revient de la collecte sélective (déduction faite des recettes : vente des matériaux et soutien écoemballage) est de 4,2 euros/habitant alors que les ordures ménagères résiduelles coûtent 43,7 euros/habitant, soit un rapport de 1 à 10 en faveur du tri sélectif !

## Mais pourquoi c'est si long ?

Les marchés de travaux d'une collectivité obéissent à un certain nombre de règles, et notre commune n'y échappe pas. C'est pourquoi des décisions prises à un instant « T » ne seront réellement réalisées que des mois plus tard.

L'éclairage public (EP) n'échappe pas à cette règle ; la procédure est même alourdie, puisque le SDE18 détient la compétence EP. En conséquence, lorsqu'un habitant signale en mairie un éclairage en panne, l'information est répercutée au SDE18 dans la journée même en général. L'incident est pris en charge ; il nécessite un premier déplacement d'un technicien qui vient vérifier le type de matériel concerné et l'origine de l'incident ; il s'agit en général d'une ampoule défectueuse. Dans le cas des lampadaires, remplacer une lampe à l'identique n'est pas toujours possible à cause de l'obsolescence des équipements ; de plus en plus souvent, il faut remplacer le luminaire complet ; les délais s'allongent, il faut faire faire des devis, commander le matériel et planifier les travaux de remise en état. Cela prend en général plusieurs mois !



## Garde-champêtre

Pierre GROSJEAN, maire de Baugy nous informe que Mme Dominique MARTIN, garde champêtre est intronisée officiellement dans ses fonctions. Salariée par la commune de Baugy, et en accord avec les communes de Baugy, Farges en Septaine et la nôtre, la garde-champêtre pourra intervenir au coup par coup, sur demande, dans notre commune. Chacune de ses interventions sera facturée aux frais réels.

Dans les prochaines années, si notre budget municipal le permet, elle pourrait devenir salariée à temps partiel (une journée par semaine).

## Parc-Jardin municipal



La commune a acquis le jardin de M. VILDY, pour le transformer en parc ouvert au public.

Pour plus de détails, lire en page 5.



## Projet-épicerie



Le projet suit son cours ; l'immeuble sis aux 1 et 3 place de l'Eglise a été racheté par la SCI créée par

Marie et Philippe DESNOUES. Les travaux de restructuration sont démarrés, pour l'activité chambres d'hôtes dont l'ouverture est prévue en 2018. Le projet « Résidence d'artistes » progresse également, la convention d'accès à la salle des fêtes ayant été signée par les 2 parties, mairie et SCI : les artistes auront accès au FSC 25 jours/an pour y répéter leurs œuvres ; un spectacle sera offert chaque année aux habitants.

L'épicerie pourrait être ouverte dès cet été, 6 jours par semaine, avec dépôt de pain ; une livraison à domicile est prévue pour les personnes en difficulté.













## Notre visite au Palais Jacques Cœur

Le jeudi 1<sup>er</sup> juin, toute l'école s'est rendue à Bourges pour visiter le Palais Jacques Cœur.

Nous les CE1-CE2, nous avons travaillé sur « la vie au temps de Jacques Cœur »

### Les enfants racontent :

- Jacques Cœur, c'est un homme qui était l'ami d'un roi devenu très riche grâce à lui. Il lui rapporte du monde entier tout ce qu'il lui faut. Il s'est fait construire un palais qui s'appelle le Palais Jacques Cœur. Avec sa femme, ils ont eu cinq enfants. Quand son palais fut terminé, le roi trop jaloux l'arrêta.

- Nous avons écouté la dame et c'était intéressant.

- Au dessus des portes il y a des sculptures.

- La cheminée est pleine de décors.

- Le menu était génial ! Il n'y avait pas de fourchettes, on mangeait avec les doigts.

- On a senti des épices, on a regardé ce qu'ils mangeaient comme viande : oies, pigeons, lapins, beaucoup de cochons.

- Nous avons vu des statues qui représentaient Jacques Cœur et sa femme.

- Il y a dans la chambre de Jacques Cœur un vitrail qui représente le bateau dans lequel il a voyagé dans le monde.

- On a vu la petite pièce où les musiciens jouaient pendant les banquets.

- On a vu comment on s'habillait, les gens riches avaient de belles tenues. Les femmes avaient de grandes robes avec des chapeaux de différentes formes.

- Dans la chambre, il y avait un trône qui pouvait servir de petit placard.

## Dites nous, s'il vous plaît, comment était la vie pendant la Seconde Guerre Mondiale ?

Les élèves de Villequiers ont rencontré Monsieur et Madame LAURANT - des personnes qui ont vécu leur scolarité pendant la Seconde Guerre Mondiale - pour qu'ils leur racontent la vie qu'ils ont eu pendant cette guerre. Cette rencontre s'est déroulée le 23 Mars 2017.

Monsieur LAURANT a commencé le premier à nous parler de sa vie pendant la seconde Guerre Mondiale.



Il avait 6 ans quand la guerre a commencé. Il habitait dans la région de la Normandie en zone occupée. Il y avait des tickets de rationnement pour tout, comme : la nourriture, les habits, etc.

En 1944, il entendait et voyait les bombardements liés au débarquement en Normandie. La vie à l'école n'était pas très facile : il y avait peu de matériel comme : les porte-plumes, les plumiers avec de l'encre violette, ardoise, règle etc.

A la fin de son récit les élèves de l'école de Villequiers ont posé leurs questions.

Après Monsieur LAURANT vint le tour de Madame LAURANT de nous raconter sa vie pendant la seconde Guerre Mondiale.

La Seconde Guerre Mondiale a commencé quand elle n'avait que 18 mois. Elle habitait à Lyon, en zone libre.

En 1940, Lyon a été bombardée, il y a eu beaucoup de destruction mais sa maison n'a pas été touchée. Cette même année, Lyon a été occupée par les Allemands et ils ont réquisitionné les locaux scolaires, ce qui a eu pour conséquence que les enfants ont été éloignés de leurs villes et accueillis dans des communes voisines ou en campagne. Madame LAURANT se souvenait des bruits des sirènes qui donnaient l'alerte d'un bombardement possible. En 1941 Madame LAURANT va vivre chez ses grands-parents (à 45 km de Lyon). En mai 1944, il y a eu un début de bombardement avec des destructions et des morts. Le 6 septembre 1944, Lyon est libérée et Madame LAURANT est retournée à Lyon.

La vie à l'école change souvent, de 1943 à 1944. Elle a changé trois fois d'école et n'a pas eu beaucoup de matériel. Ils devaient utiliser des tickets textiles pour recevoir des blouses bleu-marine et souvent, pour les punitions, les enfants se faisaient taper sur les doigts s'ils écrivaient mal. Ils pouvaient aussi porter le bonnet d'âne. Elle aimait les calculs et les récitations.

Malgré la guerre, ils ont pu tous les deux aller à l'école. Profitons de la chance que nous avons de pouvoir être instruits dans de bonnes conditions, sans peur des bombardements ou des envahisseurs.

*Texte de Clément et Lilian*





## Notre visite de l'ancienne huilerie



Le 21 mars 2017, l'école primaire de Villequiers était attendue au 3 rue de la Liberté, propriété appelée jadis l'huilerie (cadastre napoléonien de 1826). La famille

Bedin avait pour l'occasion ouvert les portes de sa grange, recelant un trésor restauré par les soins de M. Bedin : une meule en pierre utilisée pour le broyage des cerneaux de noix permettant ensuite la fabrication de l'huile.

Egalement de la partie, M. Marcel Bonté un des derniers Villequerois ayant vu cette meule en action, qui après avoir expliqué le procédé de fabrication, répondit aux questions de nos jeunes administrés. Ici il n'était pas possible d'utiliser la force hydraulique pour faire tourner cette grosse pierre, les chevaux assuraient cette tâche pénible.

Les enfants, toujours friands de récits de nos anciens, repartirent ravis de cette visite. Le saviez-vous ? 4 kilos de noix, donneront 2 kilos de cerneaux qui après broyage, cuisson, pressage et décantation produiront 1 litre d'huile.



M. Marcel Bonté s'est prêté de bonne grâce au jeu des questions-réponses du second groupe.



Les enfants du premier groupe s'interrogent.



Bel effort collectif, mais peu couronné de succès.

## Travaux cantine-garderie

Comme vous avez pu le remarquer, depuis les vacances de Pâques les engins de travaux ré-arparent notre bourg. Ce coup-ci il s'agit du projet, commandité et financé par la communauté de communes de la Septaine, de réhabilitation de l'école du bas de Villequiers (huisseries/isolation/peinture), ainsi que la construction d'une nouvelle cantine/garderie dans son prolongement. Ce nouveau pôle scolaire devrait être fonctionnel à la fin du premier trimestre 2018. L'école du haut, retombant dans le domaine communal, servira par la suite de salle des associations et la cour deviendra un parking.





## Amicale des Aînés



L'Amicale des Aînés, forte de ses 42 membres, est une association déclarée Loi 1901, avec tous les avantages et inconvénients y afférant ! Elle organise des activités conviviales pouvant même s'adresser aux non-adhérents dans la plupart des cas, sans aucune condition d'âge ; les après-midi récréatifs des 1er et 3ème jeudi du mois, et éventuellement le 5ème permettent aux participants de joyeuses retrouvailles autour d'un tapis de belotte ou d'une table de scrabble. D'autres jeux peuvent être envisagés en fonction des goûts de chacun.



L'Amicale des Aînés est membre à part entière de la fédération des aînés ruraux, « Générations-Mouvement » et bénéficie de conditions privilégiées aux sorties programmées par les autres clubs, ainsi qu'aux tournois organisés au niveau cantonal, départemental, voire régional (belote, scrabble, pétanque...)

L'Amicale a programmé un repas-croisière le 23 septembre prochain, ouvert à tous ; le nombre de places est limité : dépêchez-vous de réserver ! Des repas et/ou goûter-anniversaires viennent régulièrement agrémenter les journées de nos membres...

N'hésitez pas à rejoindre nos rangs, aucune condition d'âge n'est requise ; votre bonne humeur est notre seule exigence !



bon marché des objets qui les encombraient souvent... Bénéficiant d'une seconde vie, ces objets en question iront s'empiler dans d'autres greniers ! Il a fait beau, il a fait chaud ... Les bénévoles en sont sortis lessivés : qu'ils soient remerciés ici de leurs efforts bien méritoires.

## Comité des Fêtes

Grande première pour le comité des fêtes, la brocante a été un véritable succès, l'occasion pour beaucoup de vendre parfois très

Mais ce n'est pas tout, et c'est là que réside la nouveauté, la journée s'est prolongée très tard dans la nuit avec un magnifique duo de chanteurs, Tamara et Alexandre, qui nous ont fait découvrir leur univers musical très particulier. On a pu regretter, peut-être, le manque de public ; mais les plus de 100 auditeurs présents sont repartis enchantés de cette soirée musicale, animée par des artistes de qualité.



## ACPG-CATM-OPEX-TOE-VVes

C'est un début d'année très riche en événements divers pour l'association, marqué notamment par le Congrès cantonal(2) en mars, à Baugy et le congrès départemental en mai à Avord(5), qui a mobilisé les nombreux bénévoles de l'association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre, présidée par M. Roland AUBARD. Forte de ses 102 adhérents, l'association est très souvent montée au front pour l'organisation de manifestations festives ou commémoratives, telle celle du 8 mai à Villequiers(3). Les bénévoles étaient sur le pied de guerre pour accueillir les convives lors de la traditionnelle choucroute printanière à Baugy(1), et du savoureux couscous estival à Villabon(4). A Avord, 78 porte-drapeaux étaient réunis autour du monument aux morts, dont la dernière recrue, Victoria(6), 17 ans tout juste, représentera le département du Cher,

lors du défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées à Paris cette année :

*En avant, marche !*



1



2



3



4



5



6



# La page des associations

## La Gym douce



En partenariat avec le CODEP, des ateliers de gym douce ont été mis en place depuis septembre 2016.

"Un bon équi-

libre ... c'est plus d'aisance, plus de sécurité, plus d'indépendance et plus de liberté de mouvement".

Au cours de ces ateliers du lundi après-midi, animés par Jean-Michel, moniteur diplômé, vous apprendrez avec douceur à découvrir ou redécouvrir, comment prendre soin de vous-même, par divers exercices de mouvement, de concentration, de stimulation des muscles pour bouger mieux et sans "provoquer" plus de douleurs.

Ces séances sont ouvertes à tous, dames et messieurs et il y en a déjà qui participent ! Non ce n'est pas réservé qu'aux dames d'entretenir son corps.

Les participantes et participants actuels appréciant sincèrement, l'activité sera reprise en septembre. Si vous souhaitez des informations, n'hésitez pas à contacter Maryline 02 48 26 18 85 ou Jeannine 09 62 03 88 74.

## Les marcheurs



Dès les beaux jours, les Villequerois se mettent En Marche sur les chemins communaux.

Une petite pause s'impose sur le pont de Congy pour la photo en souvenir du passage des légions romaines... Venez nous retrouver pour des balades tranquilles dans notre belle campagne. Vous pouvez nous contacter aux mêmes numéros de téléphone que pour joindre la gym douce.



## Fête des voisins

Cette année, c'est à Crux que notre photographe est allé surprendre de joyeux convives en pleines agapes.



## Fête du 14 juillet 2017

Cette année, le feu d'artifice se tiendra à Villequiers dans le champ habituel ... En raison du contexte mondial (terrorisme), des consignes de sécurité très strictes seront mises en place :

- o Mise en œuvre de moyens de défense passifs (barrières, plots bétons, véhicule en travers des axes)
- o Société de sécurité et/ou emploi de bénévoles pour la surveillance du site et le filtrage des entrées (pas de fouille ou palpation pour les bénévoles)
- o Affichage sur le site des rappels des mesures vigilance attentats, vigipirate, etc
- o Toujours être en mesure de laisser un accès secours ou force de l'ordre

Prévoir l'identification rapide des bénévoles

*Soyez indulgents avec les organisateurs.*





Le château de Villequiers entre en hiver : c'est à la fois un deuil raisonnable, une période de réflexion à tous niveaux, un endormissement nécessaire, des lieux, des êtres. Ce n'est pas pour autant une cessation d'activité pour \* public averti, le collectif que nous avons formé et élargi, Pauline Sauveur et moi, au cours de ces deux dernières années, en y invitant, lors d'expositions et de lectures, d'autres artistes auprès de nous.

La page Facebook<sup>(1)</sup> existe toujours et rend compte des activités de ceux et de celles qui nous ont rejoint au fil de ces deux années.

Les lectures que nous programmions dans la région du Cher ont migré au printemps dernier à Bruxelles, où je demeure à présent et de la même façon, l'automne trois \* public averti va opérer lui aussi une migration mais d'un autre ordre celui-là.



Nous avons eu l'idée, pour rendre hommage au château de Villequiers et à ma grand-mère, qui a permis tant de choses tout au long de ma vie, et pour opérer cette anesthésie des lieux, de proposer à l'éditeur parisien *conspiration*<sup>(2)</sup> d'héberger les événements artistiques de \* public averti, l'exposition de printemps et l'exposition d'automne.

Cette structure hébergerait le travail des artistes et leurs propositions sur son site internet, et les ferait rayonner au-delà du département du Cher, ouvrirait d'une certaine manière le printemps et l'automne de \* public averti vers d'autres publics, d'autres horizons.

L'exposition du printemps a été sobre : elle a permis d'expliquer les enjeux de cette année-charnière et d'annoncer la poursuite du travail accompli depuis deux années sous une forme nouvelle, inédite.

Nous y avons associé la municipalité de Villequiers, parce que Pascal Méreau, le maire de Villequiers et

son équipe, ont soutenu depuis le premier jour les événements que nous avons créés au château et que nous avons confiance dans leur suivi et leur compréhension.



Elle a permis d'annoncer l'automne trois.

La virtualité de cette entreprise ne devrait pas empêcher que nous parvenions à nous rassembler dans un lieu dédié à l'aube de cette exposition, pour la fêter comme il se doit, la « vernir » comme on dit (mais cette forme-là aussi doit être réfléchie, pensée, imaginée, ce à quoi \* public averti s'engage avec *conspiration* qui intégrera également notre projet).

L'exposition de printemps \* public averti a été mise en ligne le 17 avril dernier. Elle a rassemblé trois artistes : Pauline Sauveur, Jacques Romain et Laurent Herrou.

L'automne trois \* public averti se déroulera sur le site de *conspiration* du 22 septembre au 22 octobre 2017 : Andrée Hassen aurait eu 102 ans à cette date.

Texte de Laurent HERROU



(1) <https://www.facebook.com/publicaverti/>

(2) <http://artisconspiration.com/public-averti/>



Installez-vous confortablement sous votre parasol ou sous les ombrages. Poursuivons notre voyage dans le passé de ce beau bourg de Montfaucon.

Nous arrivons au temps de la construction d'un premier château qui remplace le donjon de bois puis de pierre, au **X<sup>ième</sup> siècle**. Il s'élève sur la motte qui constitue une défense naturelle. Construit à deux kilomètres environ du bourg ancien de Berry, il domine la vallée de la Vauvise. L'église Notre-Dame de Berry-sous-Montfaucon sera la paroisse officielle des habitants qui s'installe peu à peu autour du château et ce, pendant des siècles.

C'est à cette époque que s'étend et s'organise le régime féodal. Les habitants des villages, jusqu'alors divisés en deux catégories, voient leurs statuts évoluer. Les hommes libres, qui cultivent de petites propriétés ou sont artisans, doivent « se recommander » d'un seigneur qui les protège. Les serfs qui travaillent pour un maître et qui étaient très proches des esclaves antiques, acquièrent davantage de droits comme celui de se marier et de reconnaître leurs enfants, même si leur dépendance reste très étroite.

Est-ce en ces temps ou antérieurement que Montfaucon acquiert le droit d'un tribut annuel « versé » par les habitants d'Undrée (ou Ondrée selon les historiens) près de Baugy ? Le jour de la Pentecôte, les habitants de Montfaucon venaient s'emparer d'un mouton appartenant à ceux-ci, constatation de la domination territoriale de Montfaucon.

A la fin du Xe siècle, le territoire féodal de Montfaucon s'étendait sur un territoire assez vaste qui allait d'Etréchy à Néronde, de Villabon à Menetou-Couture. Il comprenait plus de cinquante justices et formait plus de la moitié de l'archiprêtré, dont le siège était aussi à Montfaucon. Son premier seigneur connu se nommait Thierry.

Mais la « petite histoire » est au moins aussi importante pour les habitants de Montfaucon que la « grande ». À une époque où l'agriculture est au cœur de la société et la principale source de richesses, il n'est pas étonnant que les outils des paysans aient tenu une place prépondérante. Pour les indispensables labours, les plus modestes doivent se contenter d'utiliser l'araire, un outil très ancien, sans roue et qui pouvait être tracté par un homme. L'essor de la charrue à partir du X<sup>e</sup> siècle a révolutionné la vie du paysan. Plus puissante, dotée de roues et tractée par des chevaux ou des bœufs, elle est l'outil majeur de

cette époque. La cognée, une hache à manche long, ou la herse ont également amélioré le travail des paysans. Une autre évolution majeure, l'apparition d'une forge, a permis de fabriquer des outils en métal, jusque-là fabriqués en bois.

Pour la majorité des habitants de notre village, la vie était souvent difficile à cette époque : des récoltes aléatoires dues aux fluctuations du temps, les maladies, la mortalité infantile. Cette précarité du quotidien sera le lot de beaucoup durant des siècles, aggravée par les guerres. Mais c'est une autre histoire.

Pour finir sur une note optimiste, je vous suggère un dessert préparé au château, qu'une de mes aïeules a pu surprendre : les *rissoles à jour de poisson*, que je vous livre en français d'aujourd'hui.



## Ingrédients :

200 g de pâte brisée

Une bonne poignée de :

morceaux de coing ou de pomme cuits

figues confites ou sèches

raisins secs

cerneaux de noix

Mélangez les fruits.

Étalez la pâte puis la découper en carrés.

Déposez une bonne cuillère à soupe du mélange de fruits au milieu du carré de pâte.

Refermez le carré sur sa garniture puis enfourner pour 30 minutes à 180°C.

*Dégustez chaud ou froid.*



A un peu plus d'un an de l'exposition retraçant la vie des Villequerois et de ses combattants, nous allons au cours des 3 prochains numéros vous présenter un avant-goût de ce que sera l'exposition, en vous livrant quelques paragraphes issus du fruit de nos travaux. Ce premier numéro vous dressera une photo de Villequiers au début de la guerre.

En exploitant le recensement de 1911 (le dernier réalisé avant le début de la grande guerre) nous pouvons nous faire une idée assez précise de notre commune. Villequiers présentait déjà la configuration que nous connaissons puisqu'elle avait fusionné, quelques dizaines d'années auparavant, avec les communes de Berry-sous-Villequiers aujourd'hui connues sous le nom des hameaux de Berry et Villers en 1790 et de la Faye Livron en 1826 (côté Est de la commune, du Colombier au Grand Azillon). Elle compte 982 habitants (le record de 1314 datant du recensement de 1866) répartis comme suit : 455 personnes habitant dans les hameaux et 530 résidant dans le bourg.

Villequiers semblait être un village prospère, même si nombre de jeunes cèdent déjà à l'appel des grandes villes et de Paris. Elle compte 388 actifs (en majorité des hommes, les femmes s'occupant principalement à cette époque des tâches domestiques) pour 161 retraités (les doyens du village, 2 hommes et 2 femmes, étaient âgés alors de 80 ans). Son économie tourne principalement autour de l'agriculture. 67 exploitations, en majorité dans les hameaux, emploient 292 personnes (ceci sans compter les enfants des propriétaires terriens participant très tôt aux travaux de la ferme).

Concernant l'artisanat et les commerces, Villequiers était plutôt bien pourvue puisqu'elle comptait 11 professionnels du bâtiment et 33 commerces (dont des professions aujourd'hui disparues comme charbonnier, marchand de charbon, ferblantier, souffleur de perles ou scieur en long).



Pas d'internet ou de Kiabi au début du vingtième siècle, les métiers de la « mode » tenaient une place prépondérante, on dénombrait à cette époque pas moins de 12 couturières, 6 tailleurs d'habit/marchand d'étoffe, 2 cordonniers et 3 sabotiers.

Les « services de l'état » étaient également présents puisque Villequiers comptait 2 écoles pour 4 instituteurs (la parité étant respectée 2 hommes pour l'école des garçons et 2 femmes pour l'école des filles), une agence notariale, 4 agents des postes, une sage-femme et un cantonnier des chemins vicinaux (Ancêtre de l'équipement).

Enfin Villequiers comptait également en 1911 : 2 curés (l'un au bourg, l'autre à la chapelle du colombier), 1 chômeur et son corps de sapeurs-pompiers.

On pourrait se dire que les habitants de Villequiers avaient tout pour être heureux. Néanmoins le climat international de l'époque était sous tension. Les Français vivaient avec l'humiliation de 1870, guerre éclair, dont le résultat fut la perte de l'Alsace et la Lorraine. Le service militaire, restructuré et rendu obligatoire suite à la déroute du conflit Franco-Prussien, avait préparé ces hommes à l'inévitable.

C'est pourquoi lorsque le tocsin sonna, ce ne sont pas des boulangers, ouvriers agricoles ou marchands de vin qui partirent au front mais des soldats fiers de défendre la nation et pressés d'en découdre, comme le sous-entend le témoignage de M. Bonnet (issu du site de Villequiers et des travaux de M. Brossolet):

« c'était un samedi le tambour des sapeurs-pompiers, tenu par un ancien de la guerre de 1870 rassemble la population pour la lecture du télégramme annonçant : **Le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 Août.....** Le tocsin sonne. Le départ des mobilisés, une centaine pour le village, se fera, drapeau et tambour en tête, en colonne par quatre, pour aller à Bengy prendre le train. »





## Nos artisans :

Bedin Alain	02 48 59 20 14	Couverture, Zinguerie
Bengy-Ambulance-Rozier	02 48 59 10 55	Taxi, Marché de Baugy, Pompes funèbres
Blanchard Philippe	02 48 26 11 69	Mécanique auto
Chausson	02 48 26 16 53	Matériaux
Duval Daniel	02 48 26 11 62	Electricité, Plomberie
Lagneau Xavier	02 48 26 34 93	Entretien espaces verts
Le Soleil D'Or	02 48 26 11 95	Bar, Restaurant, Tabac
Ounoughi Meziane	02 48 26 15 33	Dépannage à domicile
Piot Claire	02 48 26 12 24	Volailles, confits
Simonneau Christian	02 48 26 11 82	Couverture, Zinguerie
Ste Catherine Motoculture	09 81 79 73 17	Réparation, Vente, Location petit matériel

## Nos hébergements :

Bouguereau Christelle	02 48 26 14 01	Gîte rural
Chapelier Stéphane	02 48 26 15 97	Aire camping car
Lainé Monique	02 48 26 15 34	Chambre d'Hôtes
Moreau Jeannine	02 48 26 34 89	Gîte rural
Pagès	02 48 48 00 18	Gîte rural

## Nos assistantes maternelles :

Dubois Marie Françoise	02 48 26 14 77
Plasson Aurore	02 48 26 32 89
Thémot Laurence	02 48 26 19 96

## Déchets ménagers :

Collecte le vendredi matin en porte à porte

Si vendredi férié, en principe collecte le samedi

Point d'apport volontaire : Route de Laverdines

Pour encombrants et déchets verts : déchèterie de Baugy

Route de la Garenne : 02 48 26 14 39

Déchèterie Avord, Route de Baugy : 02 48 69 56 68

## Autres numéros utiles :

Ecole Gron : 02 48 68 55 13

Cantine/Garderie Gron : 02 48 69 25 57

Ecole Villequiers : 02 48 26 13 39

Facilavie : Tél : 02 48 23 06 70 | Secteur Baugy : Tél : 02 48 23 06 85

Gendarmerie Baugy : 02 48 23 23 15

Trésor Public Baugy : 02 48 26 16 22

Pharmacie Baugy : 02 48 23 21 30

Médecins Baugy : 02 48 26 35 53

Maison des solidarités de Baugy : 02 48 27 33 95

(ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00)

Centre Médico Social de Baugy : 02 48 26 11 49

AMSAD Soins à domicile : 02 48 74 83 44

## Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

- Le vendredi de 13h45 à 16h45

- Les 1er et 3ème samedis du mois de 9h à 12h

- Fermée le dernier lundi du mois.

• **Mairie** 02 48 26 17 01

• **Agence postale** 02 48 67 43 55

## VILLEQUIERS

### Salle du Conseil municipal

Renseignements et inscriptions :

Mairie: 02.48.26.17.01

[mairie.villequiers@wanadoo.fr](mailto:mairie.villequiers@wanadoo.fr)

Animé par :



**Mobile Multimédia 18**  
Les usages numériques pour tous dans le Cher  
[www.mobile18.fr](http://www.mobile18.fr)

Le Mobile Multimédia est un Espace Public Numérique itinérant.

Les ateliers sont gratuits et ouverts à tous, ils se déroulent avec le matériel du Mobile Multimédia ou votre matériel (ordinateur portable, tablette, smartphone)

Tout atelier peut être annulé si le nombre de participants est inférieur à 3.

## lundi 20 novembre 2017

10:00 à 10:30 > **Accueil et présentation**

10:30 à 12:00 > **Tablettes et smartphones**

En fonction de vos questions : Usages - Equipements - Connexion à Internet - Gestes tactiles - Applications - Magasins d'applications - Android - Ipad - Synchronisation...

Apportez votre matériel

13:00 à 13:30 > **Accès Libre**

Pour la libre utilisation des ordinateurs.

13:30 à 16:30 > **Pratique - usage des tablettes**

Mettre en pratique de l'utilisation d'une tablette (arrêt et démarrage, connexion à internet, installation d'une application)

Apportez votre matériel

16:30 à 18:30 > **Panorama des Réseaux sociaux**

Découvrir les usages et possibilités des réseaux sociaux tel que Facebook, Twitter, ... mais aussi les points à contrôler pour son image.

18:30 à 20:30 > **Découverte de l'impression 3D**

Découvrir le principe de l'impression 3D, les différents matériaux, les usages possibles, les logiciels de modélisation 3D ainsi que les ressources disponibles sur Internet

## mardi 21 novembre 2017

9:00 à 12:00 > **Lecture numérique et tablette**  
Découvrir les usages numériques de la tablette pour le monde de la lecture (applications, sites, livres numériques)

Avec la Médiathèque Départementale

13:00 à 13:30 > **Accès Libre**

Pour la libre utilisation des ordinateurs

13:30 à 16:30 > **Découvrez le système DD**

DD : Débrouille Digitale. Présentation de services et de bons plans sur Internet, partage de matériel, de maison, co-voiturage, recyclage high-tech...

16:30 à 18:00 > **Accompagnement personnalisé**

Pour un accompagnement sur mesure sur le thème de votre choix. Venez avec vos questions et éventuellement avec votre ordinateur, tablette ou smartphone.

Apportez votre matériel







## Commandes groupées.

Suite au succès de l'an passé, nous renouvelons cette année la commande groupée de fioul domestique, la mutualisation des commandes permettant d'acheter à tarif préférentiel.

Vous pouvez vous inscrire au secrétariat de mairie avant le 15 septembre 2017 en renseignant vos nom, prénom, adresse et téléphone, ainsi que le type de combustible (ordinaire ou supérieur) et le volume désirés.

Passée cette date, un appel d'offre sera effectué auprès des fournisseurs de produits pétroliers locaux pour une livraison fin septembre/début octobre.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur cette offre, vous pouvez contacter Hervé Petit au 06 45 86 22 84 ou à l'adresse suivante [herve.petit2@aliceadsl.fr](mailto:herve.petit2@aliceadsl.fr).

### Editorial

Voici déjà le numéro 7 de Villequiers-Infos : 7, chiffre hautement symbolique s'il en fût ! 7 comme les 7 jours de la semaine, les 7 planètes, les 7 nains, les 7 degrés de la perfection, les 7 sphères ou degrés célestes, les 7 pétales de la rose, les 7 têtes du naja d'Angkor, les 7 branches de l'arbre cosmique et sacrificiel du chamanisme ; ou encore 7 comme les 7 couleurs de l'arc en ciel et les 7 notes de la gamme diatonique ; nous pourrions ainsi multiplier les exemples à l'infini : 7, le chiffre 7 est un chiffre symbolique très fort.

Pour nous, le 7 représente aussi « La Septaine », mais aussi et surtout le basculement dans la seconde moitié du mandat pour lequel vous nous aviez élus en 2014 ! Que de problèmes, de questionnements, de travaux, de réalisations, de rêves aussi, parfois exaucés, sont venus ainsi émailler ces 3 premières années de mandat au service d'un idéal, au service d'une commune où il fait si bon vivre, pour peu qu'on fasse l'effort de s'y adapter ! Villequiers est un magnifique exemple d'une ruralité réussie, de cette ruralité que les énarques parisiens, mesurant rarement les conséquences de leurs actes, veulent faire disparaître au profit d'énormes intercommunalités, énormes et par là-même inhumaines. L'échelon communal, l'échelon

de La Septaine, nous conviennent parfaitement, pourquoi essayer de nous intégrer dans des collectivités de 60 ou 100 000 habitants ? Eloigner le centre de décision, c'est le rendre plus neutre, plus indifférent aux souffrances de chacun, aux problèmes quotidiens des habitants ! C'est aussi multiplier les exigences, qu'il faudra financer ! Il est plus facile d'augmenter les impôts quand on n'est pas, quand on n'est plus au contact des citoyens, au contact des contribuables au jour le jour !

3 années de mandat, 3 années de réalisations : le centre-bourg est complètement transformé et fait l'objet de jalousie ; oui, d'autres collectivités nous copient parfois, nous l'envient souvent !

Cette seconde moitié de mandat verra la réalisation du projet-école, mené et financé par La Septaine ; une école plus moderne, plus accueillante rendra nos enfants plus forts et mieux armés pour leur future vie d'adultes, responsable et citoyenne ; les animations proposées dans le cadre des NAPs (Nouvelles Activités Péri-scolaires) y contribuent, à coup sûr !

Aidons nos enfants ; le monde que nous leur offrons en héritage n'est pas celui que nous avons reçu de nos anciens : ressources naturelles pillées, épuisement des eaux, pollution, réchauffement climatique, conflits divers, terrorisme sont autant de « cadeaux empoisonnés » que nous leur léguons, et auxquels ils auront à faire face !